

C'est sur le thème de l'eau que cette randonnée va se dérouler. Depuis les Jardins d'Eau de Bléneau, bien d'autres points d'eau à découvrir dont la Rigole de Saint-Privé qui alimente le Canal de Briare.



Randonnée n°2624166

<b>Durée :</b>	5h05	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	17,11 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	60 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	60 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	206 m	<b>Commune :</b>	Bléneau (89220)
<b>Point bas :</b>	148 m		

## Description

### Parcours balisé N°42.

Le parking de départ de cette randonnée est situé sur l'Avenue Jean Jaurès au pied des Jardins d'Eau.

**(D/A)** Face au bâtiment des sanitaires, partir dans l'allée située au pied du panneau présentant les Jardins d'Eau. Laisser sur la gauche l'aire de jeux, puis le lavoir. Franchir le bras de rivière situé à main gauche et partir dans la voie en bout de passerelle.

Passer la chicane, prendre pratiquement en face la Rue du Montluisant.

Couper la Rue du Château et emprunter en face la ruelle pavée qui contourne l'église.

**(1)** Tourner à droite et monter la place en longeant les bâtiments et commerces. Face à la halle, tourner à gauche. Après avoir traversé la Rue de Turenne, la monter en conservant le trottoir de gauche.

Au carrefour, tourner à gauche et traverser la Rue Pierre Curie sur le passage protégé pour pénétrer sur la Place de la Libération. Se diriger vers la mairie. À mi-parcours, rejoindre par la droite la Rue Aristide Briand pour la monter sur la gauche. Au premier carrefour, tourner à gauche.

Prendre à gauche la Rue de l'Égalité et au croisement, continuer dans la Rue de l'Étang. Arriver dans la courbe avec un chemin en face.

**(2)** Le prendre et continuer sur cet axe principal en laissant filer les différents chemins à gauche et à droite.

**(3)** Partir sur la droite, longer l'Étang des Luneaux (privé, merci de respecter le lieu). Au débouché sur un espace ouvert, rester sur la gauche avec la bordure de champs à droite et la lisière du bois à gauche pour atteindre une voie goudronnée partiellement. La conserver pour déboucher sur une route.

**(4)** Traverser et partir sur le chemin qu'il faudra quitter au premier carrefour pour aller vers la gauche. Passer aux abords de la Capitrière pour arriver sur une route. La prendre par la droite et poursuivre. Dans la grande courbe que dessine cette voie, virer à gauche. Peu après, le gravillon est remplacé par un chemin de terre et d'herbe. Arriver dans une partie boisée et devant le ru de Beaune.

**(5)** Laisser un chemin filer sur la droite et franchir le ru sur la passerelle, entre les arbres. En bout de ce passage, face au champ, tourner à gauche. Le chemin est peu marqué, mais il suit le Beaune. Il se courbe et monte au

### Points de passages

- D/A - Les jardins d'eau Pierre Doudeau**  
N 47.698788° / E 2.944616° - alt. 155 m - km 0
- 1 Place Chataignier**  
N 47.699028° / E 2.948511° - alt. 159 m - km 0.48
- 2 Courbe de la rue de l'Étang**  
N 47.703601° / E 2.952568° - alt. 185 m - km 1.14
- 3 Étang des Luneaux**  
N 47.716567° / E 2.9604° - alt. 193 m - km 2.76
- 4 Croisement avec une route**  
N 47.720855° / E 2.975528° - alt. 203 m - km 4.08
- 5 Passerelle sur le ruisseau le Beaune**  
N 47.732609° / E 2.967909° - alt. 178 m - km 6.04
- 6 Croisement avec une route**  
N 47.734076° / E 2.959714° - alt. 174 m - km 6.75
- 7 Croisement avec la route des Adams**  
N 47.728678° / E 2.935338° - alt. 176 m - km 9.27
- 8 Traversée de la RD 90**  
N 47.71766° / E 2.922246° - alt. 155 m - km 10.97
- 9 - Rigole de Saint-Privé (canal-chenal) - Affluent du canal de Briare**  
N 47.714118° / E 2.915806° - alt. 165 m - km 11.9
- 10 Pont du Crôt de l'Âne**  
N 47.710749° / E 2.923397° - alt. 166 m - km 13.86
- 11 Pont du Palais**  
N 47.704292° / E 2.930809° - alt. 167 m - km 14.9
- 12 Pont Saint-Jacques**  
N 47.698695° / E 2.935756° - alt. 166 m - km 16.08
- 13 Fin de suivi de la rigole**  
N 47.696985° / E 2.938212° - alt. 165 m - km 16.37
- 14 Croisement**

milieu des champs pour aboutir sur une voie de desserte avec une maison sur la droite. Aller jusqu'à la route.

N 47.697938° / E 2.942696° - alt. 156 m - km 16.76

**(6) Traverser avec prudence.** Virer à gauche et longer le mur (ou ce qu'il en reste) en gardant bien l'accotement de droite. Continuer jusqu'au carrefour indiquant la direction des Bourgeois. Virer à droite, passer les Bourgeois, laisser les allées menant à la Bastière et aux Bruneaux.

**A** D/A - **Les jardins d'eau Pierre Doudeau**  
N 47.698788° / E 2.94461° - alt. 155 m - km 17.11

**(7)** Au croisement, prendre la direction fléchée des Adams. Traverser et continuer dans le chemin en bout de route.

**(8) Traverser avec prudence** la RD90 et descendre dans le chemin conduisant à la Forge et aux Follets. Après avoir traversé le bras de rivière, décrire une grande courbe sur la gauche en laissant le chemin filer vers les Follets. Passer sous une voûte forestière avec, à main gauche, des entre-lacets de bras de rus. Déboucher au bout de la grimpette face à un pont.

**(9)** Tourner à gauche avant le pont et poursuivre le long de cette rigole bétonnée (voir § Pendant la randonnée). Continuer en conservant la rigole toujours à main droite. Elle suit les pentes naturelles et arrive au Pont du Crôt de l'Âne.

**(10)** Ne pas traverser par ce pont (chemin privé) mais continuer en longeant la rigole toujours à main droite. Passer le Château du Coudray sur la droite, puis un lavoir.

**(11)** Franchir la route au Pont du Palais (sans prendre le pont) et poursuivre en dominant la rigole puis une route.

**(12)** Couper la route au niveau du Pont Saint-Jacques et continuer dans la bande enherbée qui longe toujours la rigole qui reste à main droite.

**(13)** Tourner à gauche juste avant une clôture de jardin avec un mur en ciment, pour déboucher dans la Rue de Saint-Carlaud. Prendre la deuxième rue sur la droite qui descend légèrement sur la Rue du Loing. Emprunter cette rue en tournant à droite, aller jusqu'au carrefour avec l'Avenue Jean Jaurès.

**(14) Traverser avec prudence** cette avenue passante. Se diriger en face dans la Rue de l'Épalu. Passer l'aire de camping-cars. Devant le bâtiment, tourner à gauche, traverser sur le pont. Laisser sur la gauche l'échelle à poissons. Dans l'allée, partir à gauche, puis franchir un bras de rivière sur un autre pont. En sortie, prendre à gauche pour rejoindre le parking (**D/A**).

## Informations pratiques

Bonnes chaussures de marche conseillées.

**Attention** : certaines voies de desserte sont à respecter, elles mènent à des propriétés privées (généralement indiquées par un sens interdit).

En présence d'enfants, rester attentif sur la partie longeant la Rigole de Saint-Privé. Ses rives sont bétonnées et offrent peu de prise en cas de chute.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°42 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

## A proximité

Déambulation dans les chemins autour des Jardins d'Eau.

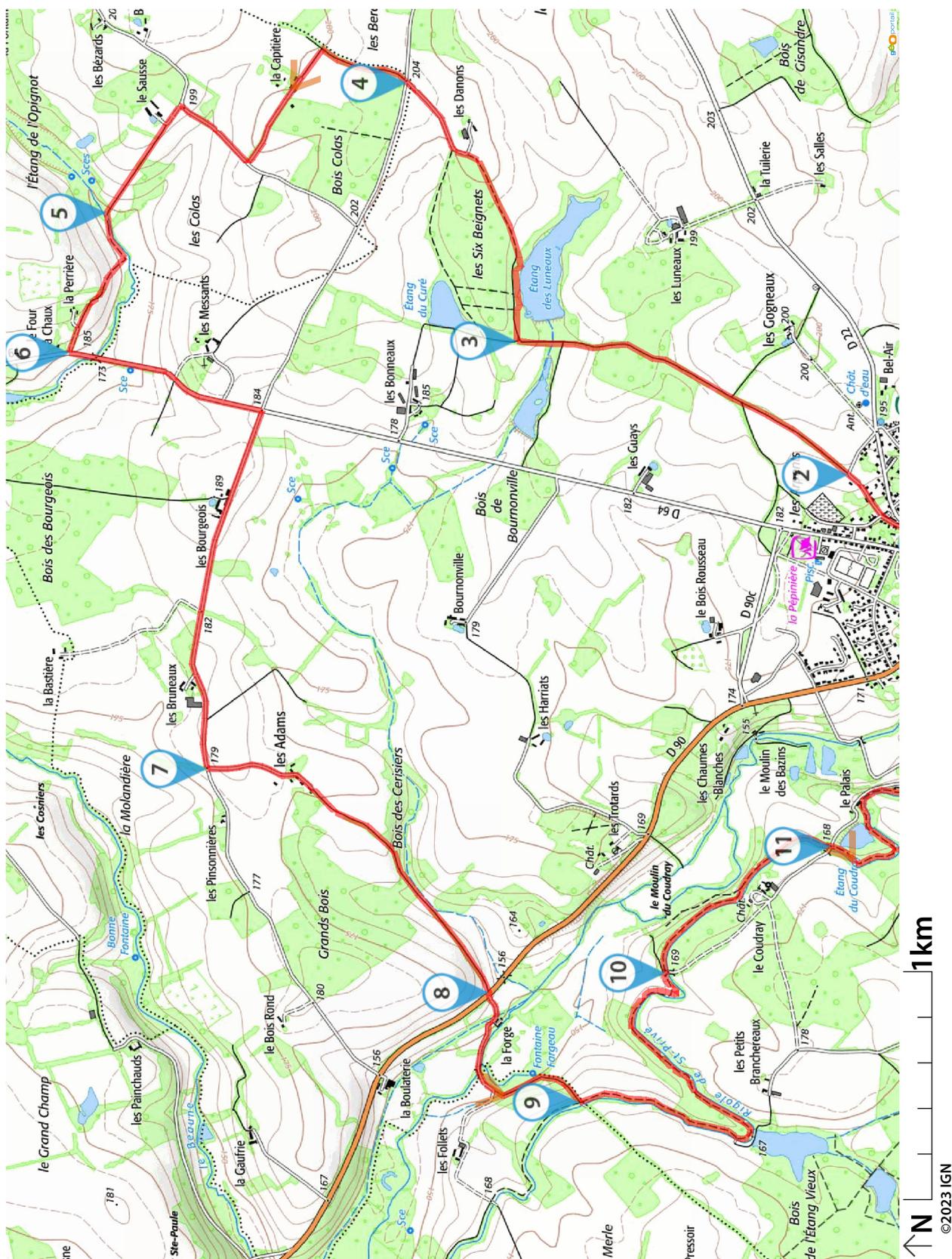
À visiter :

Saint Fargeau, [Guédelon](#), Treigny et ses potiers, Saint-Sauveur ([musée](#) et [maison de Colette](#)), Rogny-les-Sept-Écluses...

Plus de renseignements sur le site de l'[Office de Tourisme de Puisaye-Forterre](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-luneaux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

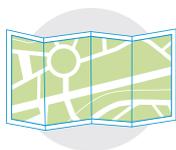
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**